



Avant-propos

« *L'histoire du XX^e siècle est riche en paradoxes politiques, mais il n'en fut peut-être pas de plus remarquable que celui-ci : à la fin de la Guerre froide, alors que les commentateurs et les experts annonçaient le triomphe planétaire de la démocratie, une forme inédite de rationalité gouvernementale fut déployée dans le monde euro-atlantique et entama la déstructuration conceptuelle et l'évidement des pratiques et des institutions de la démocratie. Trente ans plus tard, la démocratie n'est plus que l'ombre d'elle-même, et son futur est toujours plus incertain et menacé^{1 - 2}* ».

Ceci est l'œuvre du néolibéralisme, qui est « *bien plus qu'un ensemble de politiques économiques* », mais « *une idéologie ou une redéfinition radicale des relations de l'État et de l'économie* ». « *Le néolibéralisme métamorphose tous les domaines et toutes les activités humaines, ainsi que les êtres humains eux-mêmes, conformément à une représentation particulière de l'économie* ». La raison néolibérale rapporte tout à l'économie ; elle ne voit en chacun de nous qu'un spécimen de *l'homo oeconomicus* ; une unité de capital humain. A chacun, elle assigne « *pour tâche d'améliorer et de maximiser sa compétitivité et d'augmenter sa "valeur de portefeuille" dans toutes ses activités et dans tous les domaines* ». Les projets des organisations – de quelque nature qu'elles soient (pays, entreprises, associations...) – obéissent (se doivent d'obéir) à ces orientations.

Question : « *Qu'advient-il quand les préceptes et les principes de la démocratie sont redéfinis par cet ordre de raison et ce type de gouvernance, et quand l'attachement à l'autogouvernement individuel et collectif et aux institutions qui le rendent possible se trouve débordé et supplanté par l'hymne à l'appréciation de la valeur en capital, à la compétitivité et à la côte de crédit ? Qu'advient-il quand les pratiques et les principes de la libre expression, de la délibération, du droit, de la souveraineté populaire, de la participation, de l'éducation, des biens publics et du partage du pouvoir impliqués par le gouvernement par le peuple sont soumis à un processus d'économicisation ? »*

Poser ces questions suppose de contester que la démocratie soit une réalisation irréversible de l'Occident, qu'elle constitue un acquis. Ces questions reviennent aussi à contester que le droit et les libertés publiques soient nécessairement garantis par les textes constitutionnels ; à contester également que l'État soit nécessairement le garant de l'ordre et de la sécurité ; à contester, enfin, l'idée que les êtres humains désirent naturellement la démocratie. Au contraire, tout cela doit être « *consciemment valorisé, cultivé et entretenu par un peuple soucieux de le pratiquer* » ; prêt, pour cela, à résister « *à quantité de forces économiques, sociales et politiques* ».

Encore faut-il « *éduquer le grand nombre à la démocratie* » ; le convaincre, en particulier, que « *le gouvernement par le peuple en vaut la chandelle* » ; qui le fera, si ce n'est le peuple lui-même ?...

¹ *Défaire le dèmos* est paru aux USA en 2015. La présente traduction, due à Jérôme Vidal, est parue en 2018.

² Les passages gras et italiques entre guillemets à la française (« ... ») – et eux seuls – sont des citations de W. Brown. Quand ces dernières incluent des citations d'autres auteurs, elles sont présentées en gras normal et encadrées par des guillemets à l'anglaise (" ... "). Les autres citations sont présentées en caractères non gras et italiques, encadrées par des guillemets à l'anglaise.

I. La raison néolibérale et la vie politique

1. Défaire la démocratie. La reconfiguration de l'État et du sujet par le néolibéralisme.

La thèse : la raison économique transforme le caractère, la signification et le fonctionnement distinctement *politiques* des éléments constitutifs de la démocratie (vocabulaires, principes de justice, cultures politiques, habitudes citoyennes, pratiques juridiques et surtout imaginaires démocratiques) en caractère, signification et fonctionnement *économiques*. Il y a une "économisation" de la vie politique et des autres sphères et activités jusque-là non-économiques.

Quoiqu'elles n'aient presque jamais tenu leurs promesses, les pratiques et institutions démocratiques libérales soutenaient au moins « **des idéaux de liberté et d'égalité universelles, ainsi que de gouvernement par le peuple et pour le peuple** ». Ce n'est plus le cas.

Le débat fait rage, certes, sur le contenu exact de ce mot "démocratie". Les manuels en distinguent bien des variétés. Dans cet ouvrage, on insistera « **sur la valeur de sa connotation d'auto-gouvernement politique par le peuple** » ; on l'opposera donc non seulement aux diverses formes de démocraties autoritaires, mais aussi à la gouvernance et au management néolibéraux.

"Néolibéralisme" est aussi un terme vague et instable ; promu à l'origine par ses théoriciens eux-mêmes, mais surtout utilisé aujourd'hui par ses détracteurs ; mondial et changeant ; plastique et versatile ; toujours impur ; instanciations diverses et variées ; reconfigurations incessantes.

Deux exemples pour commencer :

- Les universités européennes et nord-américaines ont été radicalement transformées et réévaluées ces dernières décennies. « **les critères qui remplacent**

les anciennes mesures de qualité de l'enseignement ne s'attachent qu'au retour sur investissement (RSI) et se concentrent sur les types d'emplois et les perspectives de rémunération que les investisseurs-étudiants peuvent attendre de telle ou telle formation universitaire, (...) (faisant fi) de préoccupations aussi désuètes que le développement de la personne et du citoyen – ou du moins (ils réduisent) ce développement à la capacité à engranger des bénéfices économiques ». On peut imaginer les incidences : réduction de la longueur des études, réduction des exigences en matière de culture générale au détriment des "arts libéraux", baisse du recrutement des populations historiquement désavantagées. « **Aujourd'hui, l'enseignement supérieur produit du capital humain** ».

- Le discours d'investiture d'Obama en janvier 2013 (« *Nous, le peuple* ») et son discours de février sur l'état de l'union sont d'autres exemples d'économisation de la pensée. Il se prononce pour des politiques positives et progressistes : Medicare, investissements publics, politique de l'immigration, lutte contre les discriminations, augmentation du salaire minimum. « **Mais toutes ces questions étaient formulées en termes de contribution à la croissance économique et à la compétitivité des États-Unis³** ». Un « **agenda progressiste modéré** » est emballé dans « **un programme de relance économique** ». « **La croissance économique est devenue à la fois la finalité et le fondement de la légitimité de l'action gouvernementale** ». Question : si telle ou telle des politiques évoquées ne contribuait pas à la croissance, faudrait-il l'abandonner ?...

³ Cf. pages 26 et 27.

Ce livre aura pour but « **d'élucider le processus général et les mécanismes clés par lesquels la construction inédite des personnes et des États opérée par le néolibéralisme évacue les principes de la démocratie, érode ses institutions et vide de sa substance l'imaginaire démocratique de la modernité européenne** ».

« **Le plus souvent, on considère que le néolibéralisme consiste en la mise en œuvre d'un ensemble de politiques économiques conformes au principe fondamental de libéralisation des marchés** ». Et on dénonce leurs effets : intensification des inégalités, commercialisation éhontée ou contraire à l'éthique, proximité toujours plus grande entre les entreprises, le capital financier et l'État et, pour finir, conséquences dévastatrices pour l'économie.

Le livre va conceptualiser les choses différemment. A la suite de Michel Foucault, il va considérer le néolibéralisme « **comme un ordre de la raison normative qui, lorsqu'il devient prépondérant, prend la forme d'une rationalité gouvernementale étendant à toutes les dimensions de la vie humaine une combinaison spécifique de valeurs, de pratiques et de critères économiques** ». Ce processus implique l'« économisation » (et pas nécessairement la financiarisation) de sphères et de pratiques jusque-là non économiques. Le modèle du marché s'insinue partout, mais c'est un marché dont l'essence est vue du côté de la concurrence et non plus, comme avec Smith, du côté de l'échange. « **Une personne peut ainsi considérer sa vie sentimentale à la manière d'un entrepreneur ou d'un investisseur** ».

Wendy Brown pointe trois traits de cette "économisation" contemporaine des sujets :

- « **Nous sommes partout et seulement des hominès oeconomici** »
- « **l'homo oeconomicus néolibéral prend forme comme capital**

humain recherchant les moyens de renforcer sa compétitivité et d'accroître sa valeur ».

- Ce capital humain n'est plus seulement pensé par rapport au capital productif, mais aussi par référence au capital financier ou au capital-investissement. Michel Feher soutient ainsi qu'homo oeconomicus, en tant que capital humain, se préoccupe surtout d'accroître la valeur de son "portefeuille d'actifs", ce qui se traduit, par exemple, par la recherche de "followers", de "likes", de "retweets", de réseaux, de classements et notations avantageux, ou encore de pratiques sociales valorisantes. Toutes choses dont les formulaires administratifs (inscriptions à l'Université, demandes d'emploi...) portent désormais la marque.

S'agissant de la vie politique, l'État se voit transformé en manager de la nation, la citoyenneté démocratique et la souveraineté populaire se trouvant vidées de leur substance. Tout cela ne s'est pas fait par décret et de force, mais à travers le *soft power*, par le consensus et l'adhésion, à mesure que le néolibéralisme s'est niché et affirmé dans des institutions diverses et variées ; « **...davantage comme les termites que comme les lions...** ».

Cette représentation des êtres humains comme capital humain irradie dans de nombreuses directions :

- Nous sommes du capital humain pour nous-mêmes, mais aussi pour l'entreprise et pour l'État. Les aléas économiques et budgétaires de ces derniers peuvent nous rendre superflus.
- C'est l'inégalité, et non plus l'égalité (*rule of law*), qui constitue le milieu et le lien des capitaux en concurrence. Il y a des gagnants et des perdants.
- « **quand tout est capital, le travail disparaît en tant que catégorie, tout comme sa forme collective, la classe, emportant avec elle le fondement analytique de l'aliénation, de l'exploitation et de l'association des travailleurs** ».

- « **quand il n'y a plus qu'homoeconomicus, et quand même le domaine du politique est formulé en termes économiques, le fondement d'une citoyenneté soucieuse des biens publics et du bien commun disparaît** ». L'État est reconfiguré par la rationalité néolibérale. Exit l'idée même de *dèmos*.
- L'État est surtout préoccupé de croissance, de compétitivité et de sa côte de crédit. Les préoccupations liées à la justice démocratique libérale reculent (cf. discours d'Obama). Justice, paix et développement durable oui, mais seulement « **s'ils permettent de faire avancer des objectifs économiques** ». Il faut enfin ajouter que cet État dédié au service de l'économie n'est pas censé toucher à cette dernière, et encore moins la remettre en question.

A noter – et ce n'est pas le moins désolant – qu'à peu de choses près toutes ces transformations laissent les peuples de marbre. Indice de la réussite de l'opération.

La rationalité néolibérale – qui est partout – passe inaperçue⁴.

« **Dans leur forme nouvellement économisée, les États néolibéraux vont chercher à réduire autant que possible les coûts du développement et de la reproduction du capital humain** » (éducation individuelle financée par l'endettement vs éducation supérieure publique ; économies personnelles et travail à vie vs sécurité sociale ; services achetés individuellement vs services publics ; recherche sponsorisée par le privé vs recherche publique ; droits d'usage des infrastructures publiques).

Les valeurs publiques se trouvent ainsi limitées et le pouvoir des entreprises accru. La participation populaire à la vie publique est rendue plus difficile. La vie "*déterminée par la nécessité*" (K. Marx) devient omniprésente. "*La vie bonne*" (Aristote) et le "*véritable royaume de la liberté*" (K. Marx), -c'est-à-dire la culture, la créativité, la réflexion, l'invention, -sont éliminés. Le néolibéralisme escamote cet "au-delà" de la lutte pour l'existence, ce qu'il y a de plus élevé dans notre nature.

2. Naissance de la biopolitique : établir la carte de la rationalité néolibérale

La néolibéralisation s'est imposée dans les pays du Sud par la violence. A l'inverse, « **dans le monde euro-atlantique, elle est advenue plus subtilement, par des transformations du discours, du droit et du sujet, qui correspondent davantage à ce que Foucault s'est efforcé de ressaisir sous la notion de gouvernementalité** ». *Hard power* (coercition) d'un côté, *soft power* (incitation) de l'autre, ce dernier étant « **plus difficile à appréhender et à saisir** », ce qui contribue à expliquer qu'il ait tendance à susciter moins de résistance.

« **...le paradoxe du néolibéralisme : c'est à la fois un phénomène mondial, omni présent, et un phénomène divergeant, qui n'est pas identique à lui-**

même », prenant des formes bien différentes selon les pays et les époques. Ordre orwellien aussi : qui structure les marchés tout en prétendant les libérer de toute structure ; qui gouverne les sujets tout en prétendant les libérer de tout gouvernement ; qui renforce et redéfinit les missions des États tout en prétendant en finir avec eux ; qui promeut à la fois la dérégulation et le contrôle ; la privatisation et les PPP.

Le cours de Foucault, *Naissance de la biopolitique* (1978-1979), est « **un utile tremplin pour la théorisation des effets "dé-démocratisants" du néolibéralisme** ». Il faut souligner que Foucault fait preuve d'une extraordinaire prescience, s'exprimant avant Thatcher

⁴ Cf. Günter Anders, *L'obsolescence de l'homme*.

(1979-1990), Reagan (1981-1989) et le *Consensus de Washington* (1989), même si – toutefois - l'ordolibéralisme allemand existe déjà depuis 1945⁵.

Foucault indique que dans l'Europe monarchique la *raison d'État* était un principe d'autolimitation *externe* aux fins de cohabitation des États, tandis qu'à l'intérieur la *raison juridique* fonctionnait comme un "multiplicateur" du pouvoir d'État. Ce dernier aspect change au XVIII^e siècle, avec la montée en puissance des parlements et de la bourgeoisie. La raison juridique commence à contredire la raison d'État. Au milieu du XVIII^e siècle, intervient un principe supplémentaire de limitation : le marché, la "véridiction du marché". Foucault soutient « **que l'économie politique devient la nouvelle raison d'État et qu'elle détermine comment ne pas être trop gouverné** ». "C'est la raison du moindre État" ou "gouvernement frugal". « **Au dire de Foucault, au moment de sa naissance, le libéralisme avait en son cœur une gouvernementalité de marché plutôt que les droits de l'homme** ». « **Ce n'est pas Hobbes, Locke et Rousseau, mais Smith et Bentham qui articulent la problématique et les principes de base du libéralisme** ». Généalogie de la gouvernementalité libérale donc, et non généalogie de l'accumulation capitaliste. Le capitalisme est hors-champ.

Le néolibéralisme de Foucault - Foucault distingue deux naissances du néolibéralisme :

- l'École de Fribourg dans les années 30, réaction au nazisme et au fascisme, qui insiste « **sur le rôle crucial de l'État dans la facilitation de la concurrence** »
- et l'École de Chicago dans les années 50, réaction au keynésianisme, qui promeut la concurrence dans toutes les sphères et élabore la théorie du capital humain,

- avec Hayek, inspirateur de "l'anarcho-capitalisme", comme lien essentiel entre les deux (formé à l'école de Fribourg ; passe les années 50 aux USA ; et, pour finir, enseigne à Fribourg à partir de 1962).

« **Ce qui distingue le néolibéralisme, selon Foucault, c'est qu'il cherche à "généraliser la forme économique du marché" ou à "généraliser (...) la forme 'entreprise' à l'intérieur du corps ou du tissu social", ce qui produit une "économisation du champ social tout entier"** ». Pour Foucault, -et c'est là que réside selon W. Brown « **le caractère radical de l'intervention savante de Foucault** », -le néolibéralisme découple l'économie de marché du laisser-faire. L'idée du néolibéralisme est « **d'activer l'État au nom de l'économie (...) de constituer "un régulateur de marché général sur la société"** ». « **La rationalité politique de l'État devient économique** ».

Foucault explique les évolutions que le néolibéralisme imprime au libéralisme économique classique et néoclassique :

- L'affirmation du caractère non naturel de la concurrence⁶ : « **elle doit être constamment soutenue et corrigée de l'extérieur, et ce besoin définit une des fonctions cruciales de l'État néolibéral** » ;
- L'économisation de l'État et de la politique sociale : « **La vertu de la concurrence est qu'elle engendre de la croissance économique, dont la promotion est la seule politique sociale "qui soit vraie et fondamentale"** »⁷. Mais quand la concurrence remplace l'échange, c'est l'inégalité qui remplace l'égalité. Avec le temps, l'inégalité va même devenir légitime et normative. Exit le *contrat social* consacrant l'égalité par la prééminence du droit.
- Le capital humain remplace le travail : « **tous les acteurs du**

⁵ Pour la situation de ce cours dans la pensée de Foucault, cf. pages 55-60.

⁶ Cf. citation p. 66.

⁷ Cf. le théorème d'Helmut Schmidt (1974) : « **Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après demain** ».

marché sont définis comme des capitaux, plutôt que comme producteurs, vendeurs, travailleurs, clients ou consommateurs ».

Tous entrepreneurs. Logique entrepreneuriale partout. Exit les idées d'exploitation et d'aliénation. Pourquoi des syndicats ? Exit la communauté des citoyens.

- L'accent mis sur l'entrepreneuriat et la productivité remplace l'accent mis sur les marchandises et la consommation⁸ : priorité à la productivité par rapport au produit ; à l'entreprise par rapport à la consommation. Entreprises à tous les étages.
- L'économisation et la tacticalisation du droit : « **Gouverner pour le marché implique que la souveraineté et le droit soutiennent la concurrence plutôt que les droits** ». Instrumentalisé pour servir les fins du néolibéralisme, le droit « **prolifère et (...) gagne en complexité et en détails** ». La concurrence multiplie les points de friction, donc les lois, donc le droit.
- Le marché comme vérité : « **Le néolibéralisme implique une intensification du marché en tant que site de "véridiction", terme forgé par Foucault pour désigner la production et la circulation de vérités établies, plutôt que fondatrices, et – ce point est important – qui gouvernent** ». Mais le marché n'est pas *un* site de véridiction parmi d'autres ; il est *le* site de véridiction ; pour tous les domaines et tous les types d'activité. Le marché est partout, et il est vrai.
- La responsabilisation de l'État : « **L'État et la raison d'État se conforment à la véridiction du marché de façon précise** ». En retour, « *L'économie produit de la légitimité pour l'État qui en est le garant* ». L'État soutient l'économie qui le soutient ; mais sans intervenir au niveau de l'échange (accès aux

biens et services) et de la distribution (revenus). Favoriser la croissance et engranger en retour la légitimité.

- Le consensus politique remplace l'individuation et la contestation politique⁹ : tous les partenaires de l'économie – dans la diversité de leurs rôles – participent au jeu de l'économie, en acceptent les règles et produisent par-là même un consensus qui est un consensus politique. Au circuit "*institution économique-État*" vient donc s'ajouter un 2^e circuit "*institution économique-adhésion globale de la population à son régime et son système*".

Si on résume : « **Là où les autres voyaient qu'une politique économique, Foucault discernait une rationalité politique révolutionnaire globale, qui s'appuyait sur le langage et les préoccupations du libéralisme classique tout en inversant nombre de ses finalités et de ses circuits de responsabilité (accountability)** ».

Le néolibéralisme à l'âge de la financiarisation et de la gouvernance

Cependant, W. Brown estime qu'à l'âge de la financiarisation et de la gouvernance certains aspects de l'analyse de Foucault doivent être amendés, voire abandonnés :

- Depuis les années 80, il y a eu l'essor du capital financier et l'accroissement du poids de la dette ;
- La financiarisation et la recherche de la bonne cote de crédit ont fait que la croissance économique est devenue l'unique but de l'État ;
- Le remplacement croissant de l'activité productive par l'activité financière a rendu le chômage et la récession structurels ;
- Il en est résulté des politiques d'austérité chroniques ;
- La mercatisation et l'externalisation de l'État ainsi que la financiarisation de celui-ci l'ont rendu vulnérable aux à-coups du capital financier ;

⁸ Cf. citation p. 69-70.

⁹ Cf. citation p. 76.

- Il y a eu aussi la fusion du vocabulaire de la politique et de celui des affaires (la "gouvernance"), l'aversion de la gouvernance pour la politique et le recul du droit face aux instruments de gouvernance (évaluation comparative ou benchmarking, recommandations, valorisation des bonnes pratiques) ;
- La gouvernance, -dans la mesure où elle promeut le travail d'équipe, la responsabilisation, le consensus des actionnaires plus que l'intérêt individuel, -a tendance à mettre en avant non plus des sujets libres mais des sujets explicitement gouvernés, responsabilisés, gérés ;
- La gouvernance suppose un capital humain responsabilisé qui s'auto-investit ;
- Au sein de cette gouvernance, l'association de la délégation d'autorité et de la responsabilisation du sujet fait que le pouvoir s'exerce de plus en plus sur tous (massification) et sur chacun (isolement).
- Cette même gouvernance produit un citoyen intégré au projet d'assurer la santé économique de la nation ;
- A quoi il faut ajouter que les principes "trop gros pour faire faillite" et "trop petit pour être protégé" contredisent le principe d'inclusion de tous décrit par Foucault ;
- Enfin, il faut relever, après le 11 septembre, l'intrication des politiques néolibérales et des

politiques de sécurité qui conduit à la mise entre parenthèses du droit, des principes de la démocratie et de la protection sociale au nom de l'efficacité, du contrôle et du climat des affaires.

Les problèmes posés par la compréhension foucauldienne du néolibéralisme - Mais, au-delà de ces limites, qui tiennent à l'époque à laquelle s'exprime Foucault, W. Brown veut surtout critiquer chez celui-ci « **sa conception du politique, son affirmation que l'homo oeconomicus est né au XVII^e siècle, son étrange désintérêt pour le capital comme forme de domination et, par-dessus tout, son absence de prise en compte des effets du néolibéralisme sur la démocratie constitutionnelle et l'imaginaire démocratique** ».

Le corps politique, le dèmos, est absent sous sa plume. Il connaît des sujets, mais pas de citoyens. Il ne peut donc pas voir les effets de la rationalité néolibérale sur la démocratie et sur l'imaginaire démocratique. Ajouté à cela son opposition au marxisme, qui lui fait refuser de « **voir dans le capital une force historique et sociale** », il ne peut pas « **prendre la mesure des dominations inédites impliquées par le néolibéralisme** » et réduit ce dernier à un ordre de raison, ce qu'il est sans aucun doute, mais pas que. Il ne voit pas que le discours néolibéral sur la liberté (qui l'intrigue) « **inverse discursivement des puissances cruciales de domination** ».

3. Réviser Foucault. *Homo politicus* et *homo oeconomicus*.

« ...le triomphe néolibéral d'homo oeconomicus, en tant que figure totale de l'humain, érode les pratiques et l'imaginaire démocratiques en défaisant le sujet qui s'auto-gouverne (par l'autorité morale) et qui gouverne les autres (par la souveraineté populaire ». Il faut s'interroger sur la manière dont ce triomphe va jusqu'à « **évincer d'autres représentations et modes d'interpellation de l'humain, et sur les conséquences qui en découlent** ».

L'homo oeconomicus de Foucault – Le néolibéralisme remplace « **une image de l'homme comme créature de besoins satisfaits par l'échange par une image de l'homme comme entrepreneur de lui-même** » : Dans le libéralisme « **chacun se présente sur le marché pour y offrir ce qu'il possède (force de travail ou marchandises) en échange de ce dont il a besoin** ». L'homme néolibéral, lui, se présente sur le marché "étant à lui-même

son propre capital, étant pour lui-même son propre producteur, étant pour lui-même la source de (ses) revenus”. « **C'est la concurrence, et non l'échange, qui structure le rapport entre capitaux** ».

Question : c'est quoi l'économique ? Si on lui accole un article défini (pratique apparue dans les années 40-50), on en fait un domaine ; sinon, on se rapproche plutôt de la notion d'efficacité ou de parcimonie. Mais cet article défini devient de plus en plus anachronique à mesure que l'économie investit tous les domaines, ce que Koray Cashkan et Michael Callon appellent "l'économisation".

Foucault décrit *homo oeconomicus* comme un homme d'intérêt : *"sujet d'intérêt individuel à l'intérieur d'une totalité qui lui échappe et qui, pourtant, fonde la rationalité de ses choix égoïstes"*. Mais, « **c'est désormais au projet de croissance macroéconomique et de rehaussement du crédit que les individus néolibéraux sont asservis et c'est sur lui que leur existence en tant que capitaux humains doit s'aligner s'ils veulent prospérer** ». On est passé de l'empire de l'intérêt à celui du sacrifice. *Homo oeconomicus* n'a plus forcément à cœur, aujourd'hui, son intérêt propre.

Ce qui est absent de ce tableau c'est *homo politicus*. Il y a bien une place pour la souveraineté, mais elle reste étroitement liée à l'État et ne circule jamais dans le peuple. On se demande si c'est bien ce même peuple qui a guillotiné Louis XVI... Or, « **ce n'est que vers la fin du XX^e siècle qu'*homo oeconomicus* (sous sa forme proprement néolibérale) a fini par l'emporter sur *homo politicus*...** ».

La forme changeante d'*homo oeconomicus* et d'*homo politicus* – Au commencement était *homo politicus*. Cf. Aristote¹⁰ : vivre ensemble dans la *polis* et satisfaire ses besoins de base dans un cadre délibératif. « **Aristote s'efforce de**

faire barrage à l'émergence d'*homo oeconomicus*, créature qu'il qualifie de "contre nature" et "perverse" ». On en est toujours là à la Renaissance, deux millénaires plus tard. *Homo oeconomicus* renaît de ses cendres au XVII^e et l'économie politique émerge au XVIII^e, mais elle « **reste compatible avec une souveraineté présumée du politique sur l'économique** ». L'économie imprègne de plus en plus les préoccupations de l'homme et celles du gouvernement, « **mais cela ne les rend pas pour autant économiques dans leur identité et dans leur forme** ». Et d'ailleurs, du XVIII^e au XX^e siècles, les revendications politiques font florès. La politique bat son plein chez Locke¹¹, chez Rousseau¹², chez Hegel et Marx¹³ aussi. Même chez Bentham¹⁴, utilitariste en diable, et chez John Stuart Mill¹⁵, on trouve encore *homo politicus*. Et, pour finir, même Freud¹⁶, dont le "Ça" peut être qualifié d'utilitariste (optimisation des plaisirs et des peines), place ce dernier sous l'empire du "surmoi", qu'il compare dans *Malaise dans la civilisation* à "une force d'occupation dans une ville conquise". Bref : « ***homo oeconomicus* affirme et agrandit assurément son empire au cours de la modernité euro-atlantique, mais, dans le même temps, *homo politicus* reste lui aussi vivant (...) Il ne saurait être ramené à ce que Foucault appelle *homo juridicus* et *homo legalis* ».**

Le genre d'*homo oeconomicus* – Depuis l'Antiquité, *homo politicus* a presque toujours affiché en genre résolument masculin. De même, les grands auteurs économistes modernes et contemporains ont rarement assigné un genre à *homo oeconomicus*. Oui, mais certaines déclarations de libéraux peuvent nous mettre la puce à l'oreille : "La société n'existe pas. Il y a seulement des individus... et leurs familles" (Thatcher), "Libéraux, nous prenons la liberté de l'individu, ou peut-être celle de la famille, comme notre but ultime quand il faut juger les régimes sociaux" (M. Friedman) et

¹⁰ Cf. pages 94-97.

¹¹ Cf. page 101.

¹² Cf. pages 101-102.

¹³ Cf. pages 102-103.

¹⁴ Cf. page 103.

¹⁵ Cf. pages 103-104.

¹⁶ Cf. pages 104-105.

“Dans notre société, l’ultime unité agissante est la famille, et non pas l’individu” (M. Friedman).

Si c’est la famille la référence, ce ne peut donc pas être l’individu¹⁷. La famille ferait ici office d’instance réunissant les individus en laissant de côté la question de leur sexe, derrière laquelle les questions d’inégalités sociales ne sont jamais loin. Mais le diable est dans les détails. Qui, dans les faits, a tendance à sortir par le haut, c’est-à-dire vers l’emploi, de cette ‘boite noire’ familiale ? Et qui a tendance à ne pas en sortir et à rester confiné aux tâches ménagères et de soin des enfants ? Ou à en sortir mais en restant cependant astreint, après le travail extérieur, aux dites tâches ménagères et de soin des enfants ? Chacun connaît les réponses. La famille fait donc office ici de ‘cache-sexe’ : elle jette un voile pudique sur le fait que par ses activités et son comportement la femme (*femina domestica*) soutient l’activité et le comportement masculins. « **Dans la mesure où elles s’occupent des autres à la maison, dans leur quartier, dans les écoles et sur les lieux de travail, les femmes restent de manière disproportionnée l’infrastructure invisible de tout le capital humain** ».

La subordination genrée se trouve à la fois intensifiée et transformée par le néolibéralisme. Intensifiée par la dégradation des infrastructures et services publics qui soutiennent les familles, les enfants et les retraités. Transformée parce que « **dans un contexte où tout est capital (...) nous assistons à l’effacement analytique du travail déjà liminal du foyer domestique, à l’effacement de son extension comme travail bénévole de plus en plus indispensable dans les écoles et les communautés à l’heure du désinvestissement public, et à**

l’effacement de la division genrée du travail entre marché et foyer ».

L’ellipse thatchérienne n’y fait donc rien : « **l’unité d’analyse du néolibéralisme, l’individu générique qui devient capital humain responsabilisé, est socialement masculine et masculiniste dans le cadre d’une ontologie économique et d’une division du travail obstinément genrées** ».

Homo politicus vaincu par homo oeconomicus - La victoire d’*homo politicus* charrie ce « **paradoxe central, peut-être même la ruse centrale, de la gouvernance néolibérale : la révolution néolibérale se fait au nom de la liberté – libres marchés, pays libres, hommes libres – mais elle sape le fondement même de la liberté dans la souveraineté des Etats comme des sujets (...) Dans la politique, la culture, la société (...) il n’y en a que pour homo oeconomicus** ». Exit le bien public, les droits et la souveraineté politique. Évolutions qui « **renvoient évidemment à la dépréciation catastrophique des valeurs publiques, des biens publics et de la participation populaire à la vie politique (...) Par ailleurs, le sujet devenu pour lui-même et pour l’État un capital humain est constamment exposé au risque d’être licencié et laissé pour compte** ».

Les analyses de Weber (le capitalisme comme machinerie de domination qui emprisonne l’homme dans une cage de fer) et de Marx (le capitaliste vampire, exploiteur et aliénant mû par la recherche compulsive du profit) se trouvent ainsi dépassées : la cohabitation politique-économique (l’un extérieur à l’autre) et l’intérieur subjectif en porte-à-faux/conflit avec le capitalisme qu’ils présupposaient tous les deux est aujourd’hui menacé de disparition.

¹⁷ Analyse détaillée de W. Brown pages 107-112.

II. Disséminer la raison néolibérale

4. Rationalité politique et gouvernance

« **Le pouvoir agit ou gouverne toujours en tant que partie d'un régime de vérité qui lui-même engendre du pouvoir, sans être cependant identique à son exercice** ». Pour désigner ce régime de vérité Foucault emploie le terme de "rationalité politique" en entendant par là une « **forme de raison normative qui s'impose à une époque donnée et qui, pour reprendre la formulation de Mitchell Dean, est "antérieure à l'action politique et en est une condition"** ».

Il ne faut pas chercher derrière l'idée de rationalité politique des notions telles que liberté-égalité-fraternité, ni même la raison d'État, le marché ou la prééminence du droit (*rule of law*). Ces notions, qui sont propres à telle ou telle sphère de la société, à une époque donnée, ne régissent pas notre existence dans son ensemble, alors que la rationalité est un discours global, englobant, qui définit la forme de notre existence, « **c'est-à-dire la façon dont nous sommes pressés de nous comporter, de nous rapporter les uns aux autres et à nous-mêmes** ». Le droit romain, le christianisme, le libéralisme sont de telles rationalités politiques.

Foucault distingue aussi rationalité politique et gouvernementalité, « **terme par lequel Foucault désigne le changement historique décisif, intervenu avec la modernité, dans le fonctionnement et l'orientation de l'État et du pouvoir politique. C'est le passage de la souveraineté (...) à ce que Foucault appelle le gouvernement par la "conduite des conduites" ("C'est ainsi qu'il te faut vivre")** ». C'est donc un discours gouvernemental, alors que la rationalité politique n'émane pas de l'État, même si « **elle circule à travers lui, l'organise et conditionne ses actions** ».

« **Pour Foucault, les rationalités politiques sont des ordres hégémoniques de la raison normative,**

capables de changer le monde en produisant des sujets, des marchés, des États, du droit et de la jurisprudence et les relations qui les lient ». On pourrait aussi dire, écrit W. Brown, qu'en décrivant le néolibéralisme comme une rationalité politique Foucault « **cerne la façon dont une rationalité économique devient gouvernementale (ou politique), comment elle refaçonne et réoriente l'État, mais également comment elle gouverne les sujets eux-mêmes et toutes les institutions existantes : écoles, hôpitaux, prisons, familles, organisations de lutte pour les droits humains, organisations à but non lucratif, agences de sécurité sociale, institutions culturelles, etc.** ».

La gouvernance – Il faut regarder ce que ce terme recouvre car l'érection du néolibéralisme comme rationalité politique s'est accompagnée d'une montée en puissance de l'idée et de la pratique de la gouvernance, alors même que celles-ci ne se trouvent pas chez Friedman ou Hayek. Le fait est que « **Le néolibéralisme contemporain n'est pas pensable sans la gouvernance. Celle-ci joue également un rôle-clé dans l'"économisation" de toutes les sphères de la vie** ».

« **Il n'y a pas de définition stable de la gouvernance, (...) cependant, quasiment tous les chercheurs et toutes les définitions s'accordent sur l'idée que la gouvernance exprime le passage d'un gouvernement fondé sur une direction et un contrôle hiérarchiquement organisés (dans les grandes entreprises, les États ou les organisations à but non lucratif) à un gouvernement réticulaire, intégré, coopératif, disséminé et au moins partiellement auto-organisé** ». "Gouverner sans gouvernement", dit Rhodes, dans un contexte d'"évidement de l'État" et de « **brouillage de la distinction entre visées étatiques, commerciales,**

non lucratives ou non gouvernementales ». Voir les partenariats public-privé. Voir aussi le *New Public Management*, visant à « **transférer aux services publics les méthodes de management du secteur privé** ».

Des théoriciens distinguent gouvernement (les institutions) et gouvernance (processus de gouvernement) : *“Le gouvernement désigne souvent le corps gouvernant lui-même, tandis que la gouvernance désigne l’acte de gouverner. De sorte que l’activité des membres d’un gouvernement est la gouvernance”*¹⁸. Pour W. Brown, « **la “gouvernance” désigne un mode spécifique de gouvernement d’où les agents ont été évacués et qui a été institutionnalisé dans des processus, des normes et des pratiques** ». Elle est raccord, dans cette mesure, avec l’érosion de la souveraineté étatique provoquée, dit Elizabeth Meehan, *“par l’européanisation, la décentralisation, les pressions subies par l’État social et l’émergence de nouvelles cultures politiques”*. Les pouvoirs d’organisation se retrouvent disséminés dans l’ensemble des organisations et procédures du corps social, et ils « **reposent davantage sur la “conduite” des sujets que sur la contrainte ou l’imposition explicite de règles** ». Elizabeth Meehan parle de pouvoir *“disséminé et relationnel”*, qui s’appuie sur la société, ses organisations et ses réseaux pour pallier son incapacité *“à produire seul les changements désirés”*.

Lester Salamon explique qu’« **à l’opposition ou à la tension entre État et secteur privé (...), la gouvernance substitue la collaboration et la complémentarité (...)** La gouvernance remplace “le commandement et le contrôle” par la négociation et la persuasion. (Elle) redéfinit le politique comme un champ à gérer ou à administrer, (et) le domaine public comme un “domaine de stratégies, de techniques et de procédures” à travers lesquelles différentes forces et différents groupes s’efforcent de faire

fonctionner leur programme ». Exit la délibération sur les valeurs et les fins communes. « **Et lorsque ce rétrécissement de la vie politique se combine avec une valorisation du consensus, l’hostilité à toute politique devient palpable** ». Si on ajoute à cela la délégation, la décentralisation et les PPP, toutes les pratiques administratives deviennent locales, et il n’y a plus de place pour les « **luttons politiques portant sur les visées et les ressources nationales** ».

« **Ainsi, la gouvernance reconceptualise fondamentalement la démocratie, en la distinguant ou en la séparant de la politique et de l’économie : elle la réduit à une procédure et la détache des pouvoirs qui lui donneraient substance et signification en tant que forme de gouvernement (...)**. Avec cette définition de la démocratie comme inclusion, participation, partenariat et travail d’équipes visant à résoudre des problèmes, disparaissent également tout souci de justice et toute formulation de fins, en même temps que les luttons pluralistes dont celles-ci font l’objet. (...) Dans la reformulation de la démocratie par la gouvernance, les participants sont intégrés au processus de benchmarking (d’évaluation comparative), de construction de consensus, d’élaboration et de mise en œuvre de politiques. La participation civique se réduit à donner son assentiment ». A cette nouvelle doctrine vont se trouver associés différents glissements sémantiques et pratiques : « **les “parties prenantes” remplacent les groupes d’intérêts ou les classes, les “recommandations” remplacent le droit, la “facilitation” remplace la réglementation (...)** ».

« **En promouvant “ce qui marche”, selon une logique de marché, (la gouvernance) évacue les dimensions politiques, éthiques et plus généralement normatives du débat sur les politiques à mettre en œuvre, dans le**

¹⁸ <https://grammarist.com/usage/governance>

but de remplacer la politique par une approche pratique, technique, des problèmes ». Il faut « **être pragmatique et tourné vers la recherche de solutions** ». Assez des querelles et des manœuvres partisans ! Assez de la politique politicienne ! Tenons-nous en aux « **meilleures pratiques** » !

Délégation et responsabilisation – « **Parce qu'elle se déclare hostile au pouvoir d'État centralisé et valorise la résolution de problèmes par des parties prenantes, la gouvernance met l'accent sur la délégation de l'autorité** », mais celle-ci se limite, le plus souvent, à laisser l'échelon subalterne se débrouiller avec des problèmes qu'il n'a pas vraiment les moyens techniques et financiers de résoudre. Il n'y a donc pas décentralisation véritable et encapacitation (*empowerment*). Par le bais, toutefois, des mesures d'incitation de l'échelon supérieur les réformes néolibérales suivent¹⁹.

Avec la délégation, va la responsabilisation, « **qui consiste à faire porter la responsabilité morale à l'entité se trouvant en bout de chaîne** ». Shamir explique que « *si les bureaucraties hiérarchiques fonctionnaient systématiquement à l'obéissance, la gouvernance fonctionne systématiquement à la responsabilité* ». Cet ordre produit « **des agents moralement accablés** » car « **on attend (...) des individus responsabilisés qu'ils pourvoient eux-mêmes à leurs besoins dans un contexte où les pouvoirs et les circonstances limitent radicalement leur capacité à le faire** ».

Benchmarking et « meilleures pratiques » - Cette expression de « meilleures pratiques » est aujourd'hui omniprésente. Le public comme le privé l'emploient ; les entreprises, l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur, la recherche, les médecins, l'armée, la police, les pompes funèbres, etc., etc. Et ces meilleures pratiques circulent d'un domaine à l'autre, induisant ainsi « *une boucle infinie* ». Leur force vient

de ce qu'elles « **sont issues d'une combinaison de consensus et de recherche objective (...) La seule façon de contester efficacement des meilleures pratiques est d'en proposer de meilleures encore...** ».

Avant les meilleures pratiques, il y avait eu le *benchmarking*. Les deux idées sont liées. « **Le benchmarking se réfère à la pratique d'une entreprise ou d'une agence mettant en œuvre des réformes internes sur la base de l'étude et de l'importation des pratiques d'autres sociétés ou agences plus performantes** ». Cela signifie que les progrès d'une organisation ne sont plus adossés à son histoire propre mais à une kyrielle d'autres histoires. Exit la notion de culture spécifique. Il faut que les choses circulent entre public et privé. D'autre part, -et dans le même esprit, -les pratiques sont dissociées des produits, si bien, par exemple, qu'on envisagera « **de transformer les institutions d'éducation ou de santé en y introduisant des pratiques développées dans le secteur de l'aviation ou de l'informatique** ».

Cette circulation généralisée des meilleures pratiques et la dissociation pratiques-produits tiennent au fait que « **la fin ultime de toute organisation est supposée être la même : obtenir un avantage compétitif sur le marché** ». De fait, « **le recours au benchmarking et aux meilleures pratiques met en question, voire fait purement et simplement disparaître, les autres finalités des institutions à but non lucratif en mercatisant leur culture**²⁰ ».

Les meilleures pratiques constituent en outre « **une antipolitique** » car, d'une part, « **leur autorité et leur légitimité sont confortées par le fait qu'elles substituent à des règles rigides et des ordres venus d'en haut des procédures conçues de façon immanente et validées par l'expérience et le succès** » mais aussi, d'autre part, parce que « **en associant des préoccupations aussi éloignées que la légalité, la**

¹⁹ Cf. exemple p. 140.

²⁰ Cf. exemples p. 147.

transparence, la responsabilité (accountability), l'éthique et la compétitivité, et en veillant au moins formellement au respect de chacune, les meilleures pratiques représentent davantage qu'un envahissement de la sphère publique par les critères du marché. Elles représentent en même temps l'inverse, à savoir l'absorption dans les marchés des préoccupations politiques ou publiques, et par conséquent l'élimination du besoin d'interférence juridique, politique ou éthique de l'État ou de tout autre source ».

Les meilleures pratiques dans l'agriculture irakienne au XXI^e siècle –

En 2003, une fois Saddam renversé, Paul Bremer, chef de l'Autorité provisoire de la coalition, déclare l'Irak "ouvert aux affaires" et publie une centaine de décrets, les "décrets Bremer", appliquant à l'Irak la "stratégie du choc".

Le décret n° 81²¹ « **comprend une interdiction portant sur "le réemploi des semences récoltées de variétés protégées"** ». Surprise ! Il s'agit des semences génétiquement modifiées produites par les géants de l'agro-industrie. Le décret veut empêcher les agriculteurs qui ont acheté ces semences de pirater leur descendance. Le problème est que les paysans irakiens du Croissant fertile ont

5. Le droit et la raison juridique

Ce qui s'est passé en Irak illustre bien l'idée foucauldienne que "le juridique informe l'économique". On pourrait aussi invoquer le Chili et les "Chicago Boys"²³. Mais W. Brown pousse plus loin l'argument de Foucault : « **ce n'est pas seulement que le droit et le raisonnement juridique donnent forme à l'économie, c'est qu'ils économisent de nouvelles sphères et de nouvelles pratiques. Le droit devient un moyen de dissémination de la rationalité libérale**

acquis, depuis au moins 8000 ans avant notre ère, une très grande expertise dans le réemploi, la sélection, le croisement et le partage des semences de blé, contribuant à créer plus de 200000 variétés de cette céréale dans le monde. Le décret va mettre cela à bas. Mais il ne va pas le faire en affichant cet objectif dévastateur ; il va le faire au nom des meilleures pratiques.

Des pratiques qui vont dans le sens de la modernisation des techniques agricoles ; qui privilégient les monocultures à haut rendement ; qui favorisent l'intégration à l'économie mondiale de marché libre²². Ces meilleures pratiques sont destinées à éviter que l'Irak ne devienne une anomalie dans l'économie mondiale. La disposition sur les semences est destinée à ouvrir la voie à tout cela. « **Ainsi, le décret n° 81 est le symbole parfait de la mobilisation néolibérale du droit non pour réprimer ou punir, mais pour structurer la concurrence et assurer la "conduite des conduites" ».**

Le projet de Bremer en Irak « **n'était pas de démocratiser le pays, mais de le néolibéraliser** ». Il est significatif, d'ailleurs, « **que les décrets encourageant la dérégulation économique, la privatisation et l'organisation de la concurrence ont précédé la construction d'institutions démocratiques** ».

au-delà de l'économie. La raison juridique néolibérale ne se contente pas de garantir les droits du capital et d'organiser la concurrence, elle redéfinit les droits politiques, la citoyenneté et le champ de la démocratie lui-même dans un registre économique, désintégrant par là l'idée même de demos ».

²¹ "Loi sur les brevets, le design industriel, les informations confidentielles, les circuits intégrés et les variétés de plantes".

²² Cf. p. 157 des extraits du décret.

²³ Et aussi l'Allemagne ordolibérale de 1945 avec Gerhard Schröder.

Soit l'arrêt "*Citizens United vs Federal Election Commission*"²⁴ - ²⁵ rendu par la Cour suprême en 2010, « **souvent présenté comme le symbole du tournant néolibéral radical de la cour Roberts. (Avis qui) fait sauter les digues qui s'opposaient à la submersion des élections américaines par l'argent des grandes entreprises** ». Ces digues sont analysées comme des « **restrictions anticonstitutionnelles de la liberté d'expression** ». Et l'argumentation de la Cour vaut la peine d'être regardée de près.

La Cour fait d'abord « **disparaître la distinction entre personnes fictives (entreprises) et personnes naturelles (êtres humains) dans l'attribution du droit à la libre expression** ». Les unes et les autres se présentent sur le marché de l'expression avec les mêmes droits et devoirs. Le fait que les forces en présence ne soient pas du tout les mêmes est totalement occulté. Les choses sont pensées sous l'empire de la catégorie de marché et de concurrence, laquelle se doit d'être "libre et non faussée". Timothy Kuhner qualifie le jugement de "jurisprudence néolibérale" qui « **applique la théorie économique néoclassique à la sphère politique et établit une analogie entre cette dernière et le marché (et) abolit la frontière entre démocratie et capitalisme** ».

Mais, pour W. Brown il y a plus : « **ce jugement redéfinit des sphères auparavant non économiques comme des marchés au niveau tant des principes que des normes et des sujets. Il redéfinit la sphère politique comme un marché et l'homo politicus comme un homo oeconomicus. (...) Il fait progresser l'économisation du droit et du politique** ».

Le discours est semblable au capital
- Pour le juge Kennedy, rapporteur de l'opinion majoritaire au sein de la Cour, "les libertés garanties par le premier amendement ont besoin d'espace pour

respirer". Au lieu de cela, la Commission électorale fédérale ne songe qu'à réglementer, restreindre, censurer, ce que faisant – compte tenu des divers freins à l'action en justice – elle porte tort au "libre marché des idées", à son accumulation et à sa circulation illimitées. Et là « **se joue un geste rhétorique crucial : la description du discours comme étant analogue au capital sur "le marché politique"** ». La déréglementation devient un enjeu démocratique. « **Au cours de son argumentation, Kennedy ne mentionne pas la délibération ni l'élaboration collective d'un jugement en politique, pas plus qu'il n'évoque les voies dépourvues de financement et relativement impuissantes. (...) Si le discours est le capital du marché politique, alors nous sommes politiquement libres quand il circule librement** ». Il existe, dit Kennedy, "une dynamique créative inhérente au concept d'expression libre" qui rencontre et se nourrit des "changements rapides en matière de technologie" pour produire le bien commun. Pour finir, Kennedy oppose pouvoir du discours (systématiquement assimilé à la liberté) et pouvoir de l'État (assimilé « **au contrôle, à la censure, au paternalisme et à la répression** »). Et le premier amendement n'est plus interprété « **comme un droit humain ou civil, mais comme un droit du capital** ». Qu'importe les idées, ce qui importe c'est de garantir « **un flux de discours** » tout comme sont garantis les flux de capitaux. Les inégalités réelles dans ces domaines sont purement et simplement ignorées et les éventuelles interventions correctives seraient ...du keynésianisme bafouant la concurrence libre et non faussée.

Multiplication des marchés – On connaît le marché du travail ou le marché des capitaux. Kennedy institue le marché du discours et des idées. « **Le monde social est intégralement constitué de marchés sur lesquels évoluent des acteurs rationnels** ». « **Les compétitions électorales elles-mêmes (deviennent)**

²⁴ Pour la fiche Wikipédia relative à cet arrêt : https://fr.wikipedia.org/wiki/Citizens_United_v._Federal_Election_Commission

²⁵ Pour les détails (qui valent le détour) de l'analyse de cet arrêt par W. Brown, cf. les pages 162-186, qui constituent l'essentiel du chapitre 5.

des “marchés politiques” ». Et Kennedy se demande « *si les gagnants du marché économique doivent être autorisés à opérer sans entraves dans le “marché politique”* ». Sa réponse est positive : « *Il faut laisser les marchés fonctionner seuls, même s'ils peuvent se recouper et s'affecter pour renforcer le pouvoir des uns et l'impuissance des autres* ». Voilà comment l'arrêt *Citizens United* « *réalise l'économisation de la politique par le droit* ».

Un examen strict des grandes entreprises – Grâce à l'équivalence qu'il établit entre les personnes et les entreprises (les entreprises étant considérées comme des personnes), Kennedy parvient à inclure dans son avis un discours sur les droits civiques, mais en articulant ce dernier avec la liberté d'expression des entreprises : « *Le droit des citoyens à chercher, entendre, exprimer et utiliser l'information pour parvenir à un consensus, est l'une des conditions de possibilité d'une autonomie politique éclairée et l'un des moyens nécessaires de sa protection. (...) Pour ces raisons, le discours politique doit prévaloir sur les lois qui pourraient le réprimer, que ce soit volontairement ou par inadvertance* ». Le droit des entreprises à s'exprimer et le droit des citoyens à savoir vont donc de pair. Les interventions de l'État, même s'il s'agit de prévenir « *les effets de distorsion d'immenses accumulations de richesses* », ne peuvent que compromettre l'un et l'autre. Kennedy va même plus loin : eu égard au droit en vigueur²⁶ et aux préjugés sociaux²⁷, l'expression des entreprises n'a pas été la mieux protégée. Pour éviter toute discrimination, il importe que « *l'État ne privilégie (pas) tel locuteur au détriment de tel autre* ».

Arrivé à ce stade, « *le discours des droits civils fonctionne comme un complément du discours du marché* ». Et ce qui permet d'arriver à ce résultat, c'est à la fois l'appui sur l'argument de l'égalité des droits et sur celui de la diversité comme richesse pour tous.

Les droits contre les marchés – « *La promesse d'égalité et d'inclusion portée par les droits politiques obscurcit la dynamique fondamentale du marché dans laquelle Kennedy les resitue, à savoir une concurrence qui aboutit à l'écrasement des plus faibles par les plus forts* ». Le juge Stevens fait remarquer dans son opinion dissidente que « *lorsque les entreprises monopolisent les ondes radio et font monter le prix des messages publicitaires dans les médias, les opinions qui sont moins financées se voient exclues* ». « *Lorsque le droit à la participation politique est mercatisé, la première victime est l'égalité politique* ». Stevens pointe que c'est contraire au vieux principe constitutionnel selon lequel il convient de restreindre « *le discours de certains de façon à empêcher que la voix de quelques personnes couvre celle du plus grand nombre* ». L'avis de Kennedy sera adopté avec cinq voix contre quatre à celui de Stevens.

Corruption et influence – Mais l'avis de Kennedy n'a pas encore livré toutes ses surprises ! Nous allons voir que l'idéologie du marché vient se nicher aussi dans les questions de corruption ; c'est « *un échange explicite : “des dollars contre des faveurs politiques”* », dit Kennedy. Il paraît que la corruption c'est quand les intérêts privés priment sur les intérêts du public. Il est bien là le problème : « *la rationalité libérale (...) ne reconnaît que des intérêts, des contrats et des accords privés, (faisant ainsi) disparaître le corps politique, le bien public ou encore la culture politique* ». De fait, dans le néolibéralisme la corruption est florissante, et de plus en plus dépénalisée. Kennedy trouve naturel qu'un représentant favorise ses électeurs et ses donateurs. On n'est plus dans une « *logique de représentation* », mais dans une « *logique pure et simple de marché* ». Le vote ou la contribution financière sont un investissement.

²⁶ En vigueur jusqu'à l'arrêt *Citizen United*.

²⁷ C'est-à-dire la suspicion dont fait couramment l'objet le discours des puissants.



« **Les nombreuses inversions du sens de la démocratie dans Citizens United suggèrent que cet arrêt fait bien plus qu'autoriser les ressources financières des grandes entreprises à transformer le processus électoral aux États-Unis. Par son insistance sur le fait que ces dernières doivent pouvoir jouir des mêmes droits que n'importe quel être humain, par son éloge du discours des entreprises comme vital à la démocratie et par sa disqualification des préoccupations concernant l'égalité dans l'accès au discours politique ou**

6. Éduquer le capital humain

« **C'est un lieu commun : l'enseignement supérieur ouvert à tous, accessible et abordable, est l'une des principales victimes de la montée en puissance du néolibéralisme dans le monde euro-atlantique** ».

L'idée que les arts libéraux aident à former des personnes aptes à s'auto-gouverner, et que cela est bon pour la démocratie n'a plus le vent en poupe. La conception dominante aujourd'hui est que « **la valeur de (l'éducation) réside avant tout dans sa contribution au développement du capital humain** ».

Corrélativement, l'idée de *biens publics* recule, le vocabulaire de la démocratie se trouve pris dans les logiques et les significations économiques, les sujets sont définis comme du capital humain et le savoir ne vaut que s'il contribue à la valorisation du capital. Il n'est recherché que pour autant qu'il s'accompagne d'un "RSI positif".

Démocratie – Ces évolutions mènent tout droit à la question démocratique car si on veut bien admettre – en laissant de côté la foule de conceptions diverses et variées sur le sujet – que « **la démocratie requiert au minimum que le peuple promulgue ses propres lois et prenne toutes les**

dans ses effets, il ne fait aucun doute que la Cour autorise et légitime l'accaparement par les entreprises d'un pouvoir illimité en politique ».

Citizens United « **remplace la délibération et l'expression politiques démocratiques par une définition du discours comme capital, et du droit à la libre expression comme droit illimité du capital** ».

« **En décrivant les réglementations ou les limites imposées par l'État comme contraires à la liberté en tout lieu, la Cour fusionne flux de capitaux et flux de discours, supposés partager des caractéristiques communes et des droits à défendre contre un même ennemi : l'État régulateur** ».

décisions politiques majeures », cela ne peut s'établir et se maintenir qu'à deux conditions : que, d'une part, il n'y ait pas une extrême disparité entre les riches et les pauvres, sans quoi ils auraient toutes les peines du monde à se mettre d'accord sur le moindre sujet, et que, d'autre part, l'éducation des citoyens leur permette d'appréhender les forces qui conditionnent leur vie et déterminent leur futur.

Ce sont précisément ces deux conditions que remet en question le néolibéralisme, et c'est en cela qu'il contribue aux « **tendances contemporaines à la dé-démocratisation dans les Etats-nations euro-atlantiques en général et aux États-Unis en particulier** ».

L'enseignement supérieur public – Le XX^e siècle en Amérique du nord, tout imparfait qu'il pouvait être, « **apparaît rétrospectivement comme un âge d'or de l'enseignement supérieur public** ». Aujourd'hui l'air du temps le dévalorise, les Etats n'y investissent plus beaucoup, les familles endettées y ont recours faute de mieux, le capital s'en désintéresse.

« **L'imprégnation de l'enseignement supérieur par la rationalité du marché l'a transformé : de bien social et public, il**

est devenu un investissement personnel dans des futures individuels, c'est-à-dire des contrats à terme, conçus principalement en termes de capacité de gain. (...) L'augmentation vertigineuse des frais d'inscription encourage l'adoption de ce point de vue utilitaire sur l'Université ». Plus question, pour les Universités d'aujourd'hui, « *de mentionner les arts libéraux parmi leurs points forts susceptibles d'attirer les étudiants* ». L'heure est à la privatisation, à la réorientation commerciale de la vie universitaire et à la dégradation du statut du corps des enseignants des arts libéraux.

« Ces effets sont assurément navrants, mais la conséquence la plus dramatique de cette conversion de la finalité, de l'organisation et du contenu de l'enseignement supérieur public est son impact sur la citoyenneté démocratique ».

« Avant d'en dire davantage sur ce point, il est (plus que) temps de poser une question cruciale : pourquoi les arts libéraux importent-ils ? ». Le mot vient de *liberus* qui, en latin, signifie liberté individuelle. Dans l'Antiquité, « *une éducation dans les arts libéraux était nécessaire aux hommes libres afin qu'ils disposent d'une compréhension du monde suffisante pour y exercer cette liberté* ». A l'époque moderne et surtout contemporaine, « *l'extension au plus grand nombre de l'éducation fondée sur les arts libéraux de l'élite a constitué rien de moins qu'une transformation démocratique radicale. (...) Le dèmos était préparé à travers l'éducation à une vie de liberté* ». Les États-Unis ont pleinement adhéré, après la 2^e Guerre mondiale, à cette idée qui charriait avec elle l'idéal d'égalité, l'humanisme et la valorisation du bien public.

« Nous ne pouvons plus parler ainsi de l'Université publique, et l'Université ne parle plus ainsi d'elle-même ».

L'université néolibéralisée – La dévalorisation des arts libéraux dans le supérieur « *constitue un recul par*

rapport à la promesse de mobilité socio-économique ascendante et d'émancipation à l'égard de la position sociale occupée dans un ordre social stratifié en classes. Mais c'est aussi un recul par rapport à la reconnaissance de la valeur d'une communauté de citoyens éduqués à la démocratie ». Sont mis en avant aujourd'hui : « *les flux de revenus, la rentabilité, l'innovation technologique et la contribution à la société définie comme développement et diffusion de biens et services commercialisables* ». Le fait de l'absence d'éducation est pointé comme ne faisant pas obstacle à la réussite définie en termes de célébrité et de richesse. Par ailleurs, « *le "bonus salarial" lié à une formation universitaire, s'il reste important, ne tient plus automatiquement ses promesses* ».

Dans ce contexte, l'enseignement des arts libéraux veille de plus à ce que les étudiants soient « *"prêts à l'emploi" au terme de leurs études* ». Cela pousse moins à recruter au niveau du premier cycle des enseignants-chercheurs prestigieux que des enseignants peu coûteux développant chez les étudiants les compétences d'expression orale et écrite. « *Les frais de scolarité augmentant, les formations accélérées, avec un recours extensif aux équivalences, aux cours d'été et à l'enseignement à distance auront un attrait croissant pour les familles, les administrateurs et les gouvernements* ». Autant d'évolutions qui gênent « *le contrôle des enseignants-chercheurs sur les cursus, les diplômes et les contenus des matières principales* ».

Les étudiants de troisième cycle sont obnubilés par la professionnalisation. Ils cherchent à devenir « *des capitaux humains qui apprennent à réseauter pour attirer les investisseurs* » ; qui cherchent à devenir « *des jeunes chercheurs prometteurs (et "entrepreneurs"* ».

« On ne peut que s'étonner de la rapidité avec laquelle toutes les strates des universités publiques – le

personnels non enseignant, les enseignants, les administrateurs, les étudiants – se sont accoutumés à l'imprégnation de la vie universitaire par la rationalité néolibérale, ses critères et ses principes de gouvernance ».

*
* *
*

« A une époque où des réseaux et des pouvoirs d'une fantastique complexité dominant à l'échelle du monde, la démocratie requiert un peuple éduqué, réfléchi et doué d'une sensibilité démocratique ». C'est ce que l'enseignement des arts libéraux propose, - et que la rationalité néolibérale remet en question. W. Brown voit à l'œuvre ici le paradoxe de Rousseau: **« Pour qu'il promeuve et soutienne de bonnes institutions, le peuple doit**

préalablement être ce que seules de bonnes institutions peuvent faire de lui. La survie de l'enseignement des arts libéraux dépend de la reconnaissance diffuse de la valeur de la démocratie. La survie de la démocratie dépend de l'existence d'un peuple éduqué pour la démocratie, ce qui implique de résister à la néolibéralisation des institutions et des citoyens ».

Mais, **« l'une des conséquences cruciales du développement de la rationalité néolibérale est la réduction du désir de démocratie et de son intelligibilité quand il se manifeste. (...) Il ne faut donc pas compter sur la démocratie évidée par la rationalité néolibérale pour refonder l'enseignement des arts libéraux dont a besoin une communauté citoyenne démocratique ».**

Épilogue – La fin de la démocratie élémentaire et l'inversion de la liberté en sacrifice

L'objectif de W. Brown était moins de s'en prendre à telle ou telle politique néolibérale concrète (même si l'exposé ne peut pas ne pas passer par là) que « **d'exposer pourquoi la prédominance de la société libérale menace la démocratie** ». Quand bien même l'une ou l'autre de ces politiques concrètes viendrait à être remise en cause ou édulcorée, « **la substitution de l'homo oeconomicus à l'homo politicus ne s'en trouverait pas pour autant contrariée (...) et les effets délétères de la raison néolibérale sur la démocratie continueraient de s'imposer** ».

La fin de la démocratie élémentaire – « **Mais pourquoi donc nous préoccuper du sort de la démocratie ? Le néolibéralisme ne menace-t-il pas de nombreux autres biens nettement moins ambigus... ? Par ailleurs, la démocratie réellement existante n'a-t-elle pas toujours été traversée par les inégalités et la domination de classe... ?** ».

Démocratie, *Dèmos/kratia*. Le gouvernement du peuple. Ce terme « **ne contient rien de plus que le principe selon lequel c'est au dèmos de gouverner** ». Rien de plus ; mais rien de moins. « **Le concept élémentaire de démocratie (ou le concept de démocratie élémentaire) ne s'accompagne pas d'un exposé exhaustif ou conséquent des raisons pour lesquelles le peuple devrait gouverner. Il se contente de la formule négative selon laquelle nous ne devons pas être gouvernés par d'autres** ». C'est, dit Rousseau, « *une forme d'association (...) par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéit pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant* ». Aristote et Tocqueville peuvent aussi être convoqués.

Au fil des siècles, cependant, les « **nombreuses analyses de la supériorité et des avantages de la démocratie par rapport à d'autres formes politiques (...) n'ont que peu ou pas à voir avec le gouvernement populaires** ». Sans doute faut-il y voir le résultat du fait que depuis la fin du XVIII^e siècle « **la démocratie libérale européenne a toujours été traversée par les pouvoirs et les valeurs capitalistes** ». Les grands idéaux se sont ainsi trouvés lestés par les normes et valeurs bourgeoises. Nonobstant, le peuple, lui, s'en est saisi (dans leur version *princeps*) « **pour élargir les frontières de la liberté** » de sorte que si « **le dèmos n'a jamais vraiment gouverné dans les démocraties libérales, (...) le postulat selon lequel il devrait gouverner a imposé de modestes restrictions aux puissants** ».

« **Cet endiguement des forces antidémocratiques et cette promesse d'une réalisation plus complète des principes démocratiques sont ce que la rationalité politique néolibérale compromet par l'élimination de l'idée même de dèmos, par le triomphe d'homo oeconomicus sur homo politicus, par l'hostilité à l'égard de la politique et l'économisation des termes de la démocratie libérale, ainsi que par le remplacement des valeurs juridiques démocratiques libérales et de la délibération publique par la gouvernance et le nouveau management** ». Exit la souveraineté populaire et le débat. *Fiat market*.

Il faut relever, à cet égard, que si, dans le monde euro-atlantique, les effets de la néolibéralisation suscitent des protestations multiformes, « **la menace que néolibéralisme représente pour la démocratie suscite bien moins d'inquiétude** ». Or, si on renonce à l'idée de gouverner soi-même, il n'y a qu'une seule autre alternative disponible c'est ...d'être gouverné par les autres. Si donc la démocratie, toute démocratie, est loin d'être pure et parfaite, c'est le seul régime qui nous permet d'être maîtres de notre présent et de notre futur.

Sacrifice – « **Alors que, avec la transition de la démocratie libérale vers la démocratie néolibérale, la vertu civique est redéfinie comme esprit d'entreprise et investissement**

de soi responsable, avec l'imposition généralisée des politiques d'austérité, elle se trouve également redéfinie comme "sacrifice partagé" régulièrement exigé par les chefs d'État et les chefs d'entreprise²⁸ ». Cette idée de sacrifice est préparée « **par le remplacement néolibéral du discours et des valeurs politiques démocratiques par la gouvernance » qui transforme les décisions politiques en décisions économiques. Il faut gérer la pénurie. Certaines décisions difficiles sont un mal nécessaire. Il y va de la compétitivité, du taux de crédit, de la cote de crédit et de la croissance.**

« Ainsi, alors que le néolibéralisme prétend libérer le citoyen de l'État, de la politique et même de toute préoccupation relative au social, il enrôle en pratique l'État et la citoyenneté au service de l'économie et, sur le plan moral, fusionne la valorisation hyperbolique de l'indépendance et la disposition à être sacrifié. (...) Ainsi, une rationalité politique née en réaction au national-socialisme (rappelons que les théories de Hayek et de l'ordolibéralisme constituaient des répliques à cette formation politique et idéologique) finit par reproduire certains de ses aspects ».

Le pouvoir nous enjoint « **de nous sacrifier à l'économie en tant que pouvoir suprême et de nous sacrifier pour le "redressement" ou l'équilibre budgétaire** ». Il le fait dans un registre moral/politique quand il nous demande de « **dépasser l'intérêt personnel pour le bien de l'équipe** » ; d'accepter des coupes budgétaires, des baisses de salaires ou des suppressions d'emplois afin de « **restaurer la "santé" économique et la "santé" fiscale de l'État et de conjurer la menace de faillite, de crise monétaire, de cessation de paiements de la dette ou de baisse de la cote de crédit** ». Mais quand, en 2008, « **700 milliards de dollars d'impôts et plus de cinq millions de propriétaires ont été sacrifiés aux banques "trop grandes pour faire faillite"²⁹** », nous étions dans le registre religieux du sacrifice ; nous avons fait « **une offrande à une puissance supérieure dont nous sommes radicalement dépendants, mais qui ne nous doit rien. On nous (a demandé) de sacrifier des vies pour nous concilier et régénérer (la) puissance d'engendrement de la vie (de la puissance supérieure)... mais sans garantie que les bénéfices de ce sacrifice nous reviendront** ».

Avant, on risquait sa vie sur les champs de batailles ; maintenant, on accepte le chômage et les inégalités.

Désespoir : un autre monde est-il possible ? – Comment en sortir ? Quelle alternative ? Nul ne le sait. Pire : *"There is no alternative"*. La gauche en est réduite à la résistance. Pour W. Brown, « **L'impasse de la gauche reflète un épuisement et un désespoir généralisés, bien qu'inavoués, de la civilisation occidentale** ». Il n'y en a plus que pour les marchés, le marché.

« La tâche de la gauche aujourd'hui est rendue plus difficile par l'effondrement généralisé de la croyance dans les pouvoirs de la connaissance, de la raison et de la volonté d'assumer et d'organiser de façon réfléchie notre existence en commun ».

« Les forces échappées de la bouteille où les humains les avaient cultivées » semblent nous échapper. Toute réalité est rabattue sur le capitalisme. Jusqu'à quand cela va-t-il continuer comme cela ? Jusqu'à l'effondrement ? W. Brown parle de désespoir civilisationnel.

La tâche est immense : « **dégonfler le sens commun néolibéral ... développer une alternative viable et convaincante à la mondialisation capitaliste ... contrer ce désespoir civilisationnel** ». Immense...

²⁸ Licenciements, chômage technique, réductions de salaires, d'allocations, de retraite... Mais aussi : réduction de l'investissement de l'État dans l'éducation, la santé, les infrastructures...

²⁹ *Too big to fail.*